

COLLEGE HUTINEL A GRETZ-ARMAINVILLIERS

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 février 2013

Motion présentée par les représentants du personnel enseignant et de la vie scolaire, les représentants parents d'élèves de la FCPE et PAGES.

Préambule à la motion sur la DHG

Comme l'an dernier, avant de présenter notre motion, nous tenions à préciser qu'elle ne remet pas en cause le travail fait par Mme Meunier, Principale du Collège, sur la répartition, puisqu'il ne nous est pas permis de nous prononcer sur l'enveloppe globale de dotation.

Motion

Les personnels du Collège Hutinel œuvrent chaque jour avec conviction et détermination pour la réussite et l'épanouissement des élèves.

Classé en catégorie BC, et avec près de 40% de csp défavorisées, le défi des axes de travail du projet académique est difficile à relever si la DHG n'est pas cohérente avec nos besoins locaux ; tout comme et cela va de pair, les axes de travail du contrat d'objectif signé récemment, et donc du projet d'établissement.

Depuis quatre ans, la communauté éducative a accepté la mise en place de dispositifs d'aide pour les élèves et la lutte contre le décrochage et la grande difficulté scolaire. Par exemple : dispositif ULIS ; classe-relais ; projet avec l'UPEC sur le décrochage scolaire par la prévention de la violence entre pairs et la justice restaurative en milieu scolaire ; cellule de veille.

Le collège valorise aussi l'excellence avec une section bilangue, et deux sections sportives (judo et football).

La DHG totale qui nous est annoncée manque de souplesse pour mener à bien nos actions de remédiation : aide pour les élèves non francophones ; soutien ; PPRE ; tutorat.

Nous sommes déçus quand nous apprenons que toutes les heures allouées pour les sections sportives ne nous sont pas données. L'EPS est un moteur fort pour les jeunes au quotidien (pour preuve, les excellents résultats que nous obtenons ; et l'UNSS qui est la plus fréquentée et active du département).

Nous souhaitons donc avec cette motion faire comprendre aux autorités que le manque de moyens horaires entrave gravement le travail des équipes pédagogiques et éducatives et à terme, la réussite des élèves.

Pour toutes ces raisons, nous demandons 25 heures supplémentaires sur la DHG.